

Campan

info

n° 1

juin - juillet 2009

LE MOT DU MAIRE

voilà plus d'un an que l'équipe municipale est au travail. De nombreux dossiers ont été ouverts, certains sont réglés, d'autres sont en bonne voie, d'autres encore nécessitent une réflexion plus poussée et trouveront des réponses dans les mois qui viennent. Nous avons cependant conscience que celui de la communication est «à la traîne». Par ce bulletin, nous souhaitons répondre à vos attentes et préoccupations de la vie quotidienne en vous livrant des informations pratiques, concrètes que vous pourrez mettre à profit immédiatement. Cette feuille sera ouverte aux associations campanoises qui souhaitent diffuser une information, partager une initiative. Elle paraîtra tous les deux mois et sera diffusée par le service de La Poste.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Bien sincèrement,
Gérard ARA

ACTION SOCIALE COMMUNALE



Logements sociaux :

4 logements sociaux seront prochainement offerts à la location de familles ou de jeunes ménages (deux à Ste Marie de Campan, deux à Campan). Pour toute information, s'adresser à la Mairie.

Bourse au permis de conduire :

En projet : pour les jeunes de 18 à 25 ans dépourvus de ressources personnelles ou familiales, la commune étudie la possibilité de prise en charge par le CCAS une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif. A suivre...



PAYOLLE

L'équipe municipale dynamise la vallée ; dès cet été, vous pourrez bénéficier de nouvelles activités :

- Accro-branches
- Mountain-board /Boarder-cross
- Cabanes perchées



... et toujours :

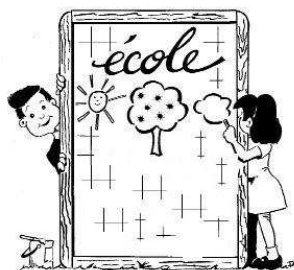
- o Aire de jeux pour les enfants,
- o Animations aqua-ludiques sur le lac,
- o Parcours équestres,
- o Dévalkart,
- o Pêche sportive.

Pour l'**Arcoch**, des travaux de réhabilitation et de mise aux normes sont en cours en vue d'une prochaine réouverture.

Merci à l'ensemble des acteurs : Office du tourisme, commerçants, prestataires de services, pour leur implication !

Le conseil municipal étudie actuellement un projet d'aménagement d'une piste de luge mécanique à Payolle. C'est un projet ambitieux : cette piste de luge mécanique sera la plus longue de France avec près de 2 kms de descente !!!





ÉCOLES COMMUNALES

Suite à la suppression d'un poste d'enseignante et après différentes consultations : parents, enseignants, inspection académique, la commune verra l'école de

Campan se réorganiser sur deux sites en accord avec Monsieur l'Inspecteur : Ste Marie de Campan et Campan bourg.

Des aménagements sont prévus à cet effet pour que la rentrée scolaire 2009 / 2010 se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs les horaires de garderies seront étendus le matin et le soir, suite aux vœux des parents.

Bonnes vacances à tous !

Point sur les finances communales ...

... 2009 : un budget de rigueur



Les contribuables campanois vont être rattrapés par les dures lois de la réalité. Le temps de l'insouciance est terminé.

Le conseil municipal fait face à ses responsabilités : les taux de la fiscalité locale vont augmenter.

Cette augmentation résulte exclusivement de deux dossiers :

- **Gîtes de Payolle** : déficit chronique depuis la rénovation des gîtes sur le budget annexe de Payolle : d'où l'obligation de verser une subvention d'équilibre de 218 750 €.
- **RICT** : déficit cumulé 2008 important constaté à la RICT nécessite l'intervention du SIVU du Tourmalet (Campan, Bagnères, Sers, Barèges), présidé par le maire de Campan, et oblige la commune de Campan à apporter une contribution de 145 540 € qui sera reversée à la RICT sous forme de subvention d'exploitation.

Le montant de ces deux subventions pour un total de 364 290 € obère fortement les capacités d'autofinancement de la commune pour l'année 2009. En conséquence, 2009 ne sera pas une année fructueuse en termes de projets nouveaux et nous imposera de rationaliser toutes les dépenses de fonctionnement de notre commune ; l'objectif étant de dégager un excédent de fonctionnement au compte administratif 2009 sinon la commune n'aura plus aucune marge de manœuvre financière.

Par ailleurs, notre niveau d'endettement est relativement important :

- annuité en capital 2009 : 345 597 €,
- annuité en capital 2010 : 453 874 €.

Compte tenu de ces données, et des aléas qui pèsent sur nous :

- la saison hivernale 2009/2010 sera-t-elle du même niveau que la saison précédente en termes d'enneigement et de chiffre d'affaires ?
- les actions correctives apportées sur le fonctionnement du budget annexe de Payolle (changement de gestionnaire, diminution des charges de fonctionnement) seront-elles suffisantes pour améliorer les résultats ?

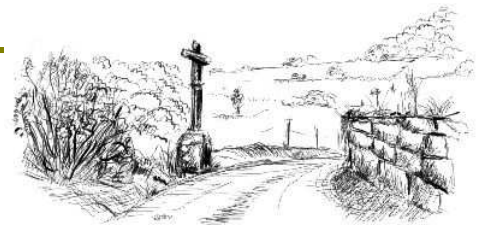
Il ne faut pas écarter l'éventualité, si ces paramètres ne sont pas au rendez-vous, d'avoir une nouvelle fois recours à l'impôt.

Afin de ne plus être tributaire d'aléas de ce type et de maîtriser le devenir de notre commune, cette année sera donc mise à profit pour étudier les solutions les mieux adaptées au fonctionnement de ces deux entités.

Augmentation de la fiscalité en 2009 : il s'agit d'une augmentation du taux.



CHEMINS COMMUNAUX



Classement de la voirie :

Le classement des chemins communaux est en cours, notamment le chemin des Palluas, de Lagües et du Sarrat de Bon.

Ce classement permettra d'augmenter le montant du « Fonds d'Aménagement Rural » (F.A.R.) versé par le Conseil Général et donc d'améliorer les recettes de la Commune.



TRAVAUX

- Afin de mieux répondre à la campagne de fauchage, la commune s'est dotée d'un nouveau tracteur/épareuse.
- A l'occasion de la vidange du lac d'Artigue, les employés communaux ont récupéré durant trois jours de la grave qui pourra être répandue sur les chemins de la commune durant la campagne d'empierrement qui débutera prochainement.
- Les travaux d'assainissement de l'Espiadet ont débuté le 3 juin et sont déjà bien avancés.
- La pose des compteurs individuels d'eau potable se poursuit et mobilise deux équipes d'employés communaux. L'objectif d'achèvement du chantier fixé au 30 septembre sera atteint.
- Des panneaux de signalisation à l'intention des camping-cars vont être prochainement posés (indication des heures de stationnement du nombre de places, des aires de vidange....).



RAMASSAGE DES DECHETS

Une campagne « composteur » menée par le SIHVA a généré une commande de 300 composteurs pour les trois communes de Trébons, Asté et Campan. Ils seront distribués à la déchetterie de Ste Marie de Campan en fonction de votre commande. Pour les retardataires, il y a encore quelques composteurs disponibles. On rappelle que cette campagne a pour but de diminuer le poids des ordures ménagères collectées et donc de diminuer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



On ne met pas dans le conteneur à verre :



pots de fleurs

porcelaine

faïence

vaisselle

ampoules



et surtout triez vos déchets !



ESPACE PUBLIC INFORMATIQUE

Nouveau service à Campan (ancien office de tourisme). Un animateur vous accueille gratuitement pour une initiation à l'informatique et pour vous familiariser avec internet.

Ouverture :

- lundi et vendredi : 18 h à 20 h
- mercredi : 14 à 18 h
- samedi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h

CLIC



Pour les aînés de plus de 60 ans. Le CLIC vous accueille, vous écoute, vous informe et vous accompagne dans toutes vos démarches de la vie courante. Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 10 h à 12 h à la Mairie.

Déchetterie

Ouverte les :

**lundi, mercredi,
vendredi et samedi :**



**de 9 h à 12 h
et de
14 h à 18 h**

Courses à domicile

Michèle prend vos commandes et vous livre à domicile.

☎ 05.62.91.65.86



Crèche L'ALOUETTE



Accueil des enfants de 3 mois à 4 ans
du **lundi au vendredi**
de 7 heures 30 à 18 heures 30.

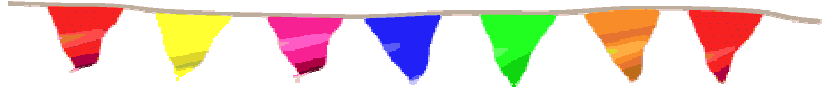
La crèche est ouverte pendant toute la période estivale pour l'accueil de nos tout-petits y compris ceux de nos visiteurs/vacanciers.



Votre commune



en fêtes !



- ☺ **27 et 28 juin : Fête de la St Jean** - course pédestre et randonnée autour du Lhéris, concours de pêche, bals, feu d'artifice
- ☺ **12 juillet :** Tour de France cycliste, bal à **Artigues**
- ☺ **14 juillet : Fête des Mariolles**, spectacle
- ☺ **18 et 19 juillet : Fête de La Séoube**. Repas champêtre, bals
- ☺ **2 Août : Fête de la Montagne** à Payolle avec la participation de toutes les associations de la vallée
- ☺ **13, 14, 15, et 16 Août : Fête de Ste Marie de Campan** : Bals, repas champêtre, feu d'artifice, spectacles
- ☺ **21, 22 et 23 Août : Fête de Galade** avec la Pouyade, jeux traditionnels, bals, Festival Rock

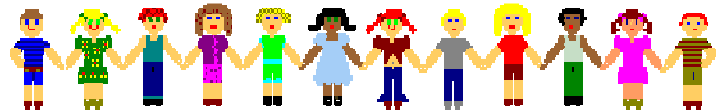


Aquarelles



☺ **Concours / exposition d'aquarelles :**

Ste Marie de Campan,
du 06 au 30 juillet



Centre de loisirs « LES CAMPAGNOLS »

Accueil des enfants du **Lundi au vendredi**
de 7 heures 30 à 19 heures

Le centre de loisirs est ouvert pendant toute la période estivale pour l'accueil de nos enfants et adolescents y compris ceux de nos visiteurs/vacanciers.